

## Vos effets personnels

**Vous êtes responsable de vos effets personnels** (vêtements, téléphone portable, tablette...). **Si possible confiez-les à vos proches.**

Un inventaire de vos effets et de vos valeurs est réalisé uniquement en cas d'hospitalisation.

Pour récupérer votre dépôt, la régie des dépôts (situé à l'accueil du Tripode, en face de l'agence BNP) de l'hôpital se tient à votre disposition **du lundi au vendredi**, de 9h à 16h sur présentation d'une carte d'identité ou sur procuration.

Seuls les moyens de paiement en cours de validité peuvent être déposés au coffre. **L'hôpital décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégradation.**

## Informations aux accompagnants

**Pour favoriser le bon déroulement des soins, nous vous demandons de respecter ces quelques consignes :**

■ **Les visites sont interdites dans le couloir de triage et aux soins d'urgences. Elles sont autorisées, après accord médical en salle d'observation.**

Néanmoins, dans certains cas, l'accompagnement est autorisé : patients mineurs, patients handicapés, patients nécessitant un traducteur, patients âgés stabilisés par la présence d'un tiers...

■ Par respect pour l'intimité des patients et pour préserver le secret médical, **aucune personne n'est autorisée à circuler dans le service sans y avoir été invitée.**

■ **Pour raison médicale ou de service les visites peuvent être interdites ponctuellement.**

*Nous veillons à vous informer régulièrement. Vous pouvez aussi solliciter les professionnels présents à l'accueil, en sachant que la priorité reste les soins.*

*Vous pouvez également vous informer par téléphone.*

## Formalités administratives

Il vous sera demandé de présenter vos cartes d'identité, vitale et mutuelle valides afin d'effectuer votre admission.



**L'aspect administratif peut paraître secondaire mais il est indispensable pour garantir le bon déroulement de votre prise en charge.**

Ces documents administratifs **sont remis immédiatement** après l'admission dans vos effets personnels ou à votre famille à votre demande.

Pour votre sécurité, lors de votre admission, un bracelet comportant votre identité vous sera mis.

Selon la loi du 4 Mars 2002 vous pouvez nommer **une personne de confiance**. Cette personne sera identifiée auprès de l'équipe soignante.

### L'équipe de l'unité des urgences adultes

#### Équipe médicale

**Dr Philippe Revel**, chef de pôle  
**Dr Guillaume Valdenaire**, chef d'unité

#### Équipe paramédicale

**Stéphane Robert**, cadre supérieur de santé  
**Marie Brouard, Marie-Christine Graveleau,**  
**Cécile Ramage**, cadres de santé

### Pour nous contacter

Serveur vocal des urgences :  
05 57 82 04 05

### Groupe hospitalier Pellegrin

Place Amélie Raba-Léon 33076 Bordeaux cedex

[www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)



Pôle urgences adultes

**Unité des urgences adultes  
et de permanence d'accès aux soins  
de santé (PASS)**

## Accueil aux urgences

### Groupe hospitalier Pellegrin



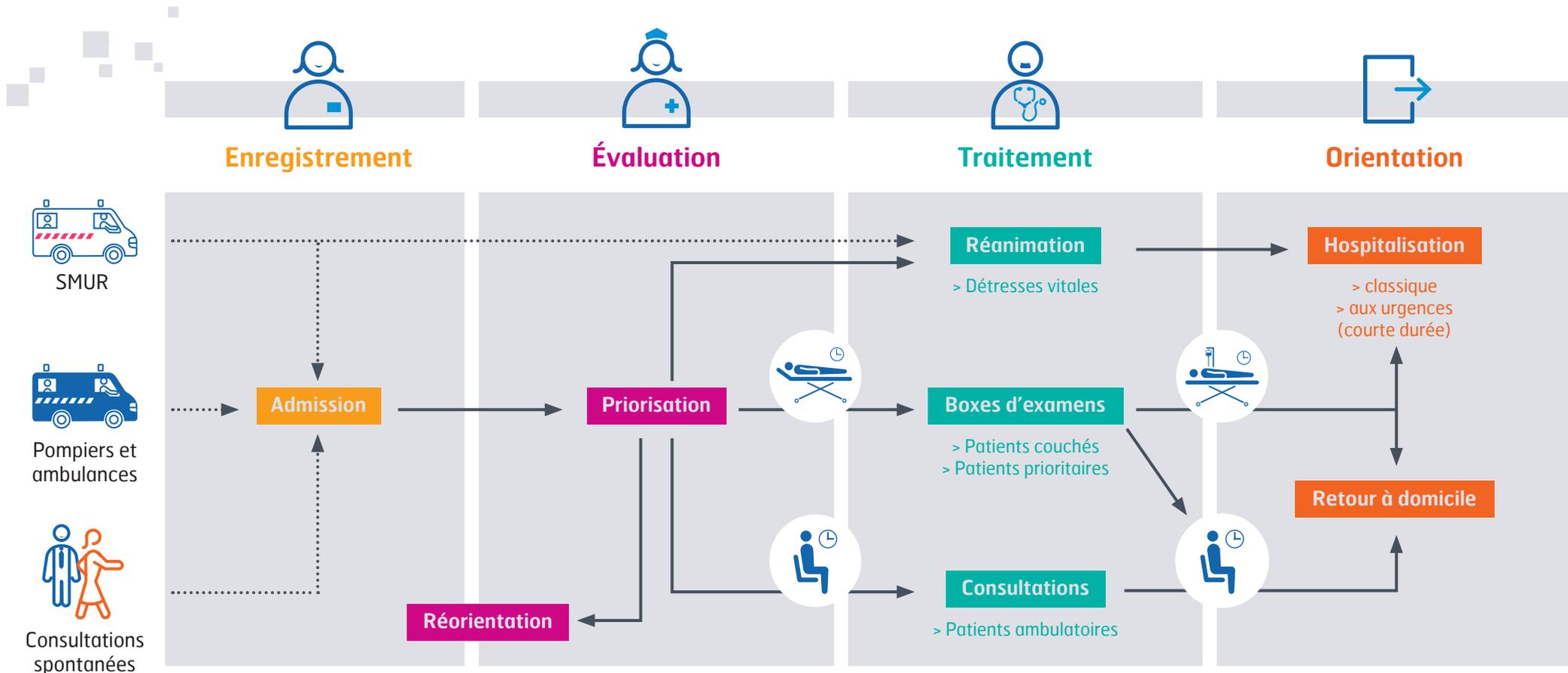
*Toute entrée dans le service est soumise à autorisation médicale*

*Le délai de votre attente dépend du degré d'urgence de votre état de santé évalué par l'Infirmier(e) Organisateur de l'Accueil (IOA)*

[www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)

# Accueil aux urgences

- Toute entrée dans le service est soumise à autorisation médicale
- Le délai de votre attente dépend du degré d'urgence de votre état de santé évalué par l'Infirmier(e) Organisateur de l'Accueil (IOA)



**L'Agent administratif** crée votre dossier d'**admission**. Pensez à préparer vos cartes d'identité, vitale et mutuelle.

Ne pas boire, manger ou fumer **avant d'avoir pris l'avis de l'équipe soignante** afin de ne pas perturber les examens ou retarder une intervention chirurgicale.

**Le délai de votre attente**, outre le degré d'urgence de votre état de santé évalué par l'IOA, dépend également :

- du nombre de patients
- de l'arrivée d'autres patients en situation grave
- de la disponibilité des lits d'hospitalisation

Lors de l'attente **si la douleur augmente** n'hésitez pas à vous adresser à l'IOA.

**Surveillance et attente des résultats** (minimum 2 h après l'installation en box)

+/- Recours à un avis de spécialiste

Attention certains examens (IRM) ne sont pas réalisés aux urgences et leur délai de réalisation peut être long (**plusieurs heures d'attente**).

**Avant de partir n'oubliez pas :**

- votre courrier médical
- votre ordonnance et examens complémentaires
- vos documents personnels

**Le retour à domicile en transport sanitaire est une décision médicale.** Sinon, les frais sont à votre charge.

Les examens d'imagerie réalisés dans le service pourront être récupérés secondairement en contactant le service d'imagerie médicale.